

avenant n° 3 du
marché du 17.4.61
réseau d'eau
fait le 3.3.64

Le Conseil Municipal, sur la demande de Monsieur l'Ingénieur en chef
du Génie Rural en date du 17 février 1964 et après avoir pris connaissance
du rapport du 12 février 1964 de M. Dufour, Gérant du Bureau d'Etudes
Techniques "B. G. C." Directeur des Travaux d'alimentation en eau po-
table de la Commune relatif à un avenant n° 3 à intervenir au marché
du 17 Avril 1963 - approuvé le 17 mai suivant, de l'entreprise Petavil
3 et 5, rue Titet à Lyon - adjudicataire du lot Canalisation des
travaux d'anchorage du réseau de Ludres. Travaux non prévus au
marché initial et aux avenants n° 1 et 2 et dont l'exécution a été
demandée par la Commune - autorise le Maire à signer le dit avenant
d'un montant de Fr. 128 000.